



CREPS

Auvergne-Rhône-Alpes
– Vallon-Pont-d'Arc

Synthèse du Programme de Formation

**DEJEPS spécialité
« animation socio-
éducative ou
culturelle » mention
« Développement
projets, territoires,
réseaux »**

(DEJEPS ASEC DPTR)



Table des matières

2.	Les compétences visées par le DEJEPS mention DPTR	4
3.	Description des contenus de formation	5
4.	Les épreuves certificatives :.....	13
5.	Les moyens pédagogiques	14
6.	Les intervenants de la formation et leur(s) qualification(s).....	15

Cette formation fait appel à deux processus de formation :

- Un processus de formation collectif en centre (faisant ponctuellement appel à des démarches d'individualisation des apports) sous la responsabilité d'une équipe pédagogique ;
- Et un processus de formation individualisé en milieu professionnel sous la responsabilité d'un tuteur.

1. Public visé par la formation et prérequis

La formation s'adresse de manière générale aux personnes qui contribuent aux projets de leur structure que cette dernière soit de droit privé ou de droit public.

La formation peut s'adresser plus particulièrement aux animateurs. trices, dont les missions entrent dans le cadre d'activités socio-éducatives et/ou culturelles et désireux. ses de développer leurs compétences dans la coordination de projets d'éducation populaire, d'éducation à l'environnement, voire de contribuer aux projets sociaux et associatifs de leur structure, en lien avec les besoins et potentiels de leur territoire :

- Des animateurs/trices des collectivités territoriales : structures enfance/jeunesse, ou d'accompagnement de jeunes adultes,
- Des animateurs/trices des Centres Sociaux et socioculturels en charge d'adolescents, de jeunes, de jeunes adultes, de familles,
- Des professionnel.les issu.e.s des structures d'urgence sociale et d'insertion
- Des animateurs.trices en associations culturelles
- Des animateurs.trices en équipes de prévention spécialisée, assurant un des missions d'accompagnement individuel et collectif.
- Des animateurs.trices exerçant auprès de personnes âgées, en situation de handicap ou malades ainsi que les professionnel.les issu.e.s des structures d'urgence sociale et d'insertion.

La formation se déroulant en alternance, les missions envisagées en structure d'alternance doivent entrer dans le cadre d'activités socio-éducatives et/ou culturelles et doivent permettre de développer leurs compétences dans la coordination de projets d'éducation populaire, d'éducation à l'environnement, voire de contribuer aux projet social et associatif en lien avec les besoins et potentiels du territoire.

La formation peut aussi s'adresser à des personnes en recherche d'emploi dans ce champ d'action, sous réserve de trouver au préalable la structure d'accueil permettant de travailler en situation de coordination de projets.

L'instruction des dossiers d'inscription permet de répertorier les situations de chaque demande et de vérifier la correspondance avec les exigences préalables, conformément à l'arrêté du 27 avril 2007 :

1. Être âgé de plus de 18 ans ou plus au moment de l'entrée en formation.
2. Soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles
3. Soit être titulaire d'un niveau de formation de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles
4. Soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et justifier d'une expérience d'animation de plus de 6 mois en tant que bénévole ou professionnel.le.
5. Soit justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à mille six cents heures minimum.
6. Être titulaire PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou de l'AFPS (Attestation de formation aux 1er secours).

Une attention sera portée aux candidat.e.s souhaitant déployer de nouvelles activités, le développement de projets et/ou de formations au sein de leur structure, la contribution au renouvellement d'un projet social, à la labellisation d'une structure, nécessitant une réflexion de fond et engageant la résolution d'une ou de plusieurs problématiques complexes.

Les épreuves se dérouleront sur deux jours en présence d'une ou de deux commissions d'évaluation (selon le nombre de candidats présents) composée de la coordinatrice de la formation CREPS et de professionnel.le.s du secteur socio-éducatif associé.e.s à l'équipe de formation DEJEPS.

Epreuve écrite

Cette épreuve consiste à mettre les candidats en situation de s'exprimer sur un sujet de fond relatif à la jeunesse, aux enjeux éducatifs, sociétaux, culturels et/ou environnementaux.

Modalités : 2 heures

3 sujets au choix

Les critères retenus sont les suivants :

- L'aisance rédactionnelle
- La compréhension du sujet proposé
- La capacité d'analyse des contenus
- La capacité d'ouvrir sa réflexion au champ professionnel visé

Epreuve orale

L'entretien oral permettra d'échanger autour du parcours personnel et professionnel, des motivations et perspectives professionnelles des candidats à participer à la formation DEJEPS.

Modalités : 10 minutes de présentation orale, puis 30 minutes maximum d'échange avec le jury de sélection.

Les critères retenus :

- La pertinence du parcours professionnel au regard des objectifs et finalités du diplôme
- Les visées professionnelles du candidat au sortir de la formation
- La capacité d'implication au sein du cursus (motivations, mobilité géographique, moyens de financement, capacité à financer la formation, etc.)

Les deux épreuves feront chacune l'objet d'une notation sur 20 points. L'écrit comptera pour 20% de l'évaluation totale menée, par rapport à l'entretien oral comptant pour 80%, afin de favoriser les critères ci-dessus nommés face aux compétences à l'écrit. Les notes inférieures à 5/20 à l'oral comme à l'écrit sont éliminatoires.

Dates des épreuves :

Les écrits se tiendront le 19 septembre et les entretiens oraux le 20 septembre 2022.

2. Les compétences visées par le DEJEPS ASEC DPTR

Le DEJEPS ASEC DPTR vise l'acquisition et la certification des compétences suivantes :

- Réguler son intervention en fonction des publics
- Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des publics
- Encadrer un groupe dans le cadre de ses interventions pédagogiques
- Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective d'éducation populaire
- Prendre en compte les politiques publiques locales dans son action
- Définir les cadres de ses interventions pédagogiques
- Conduire des interventions pédagogiques au moyen d'un support d'activité pour lequel il est compétent
- Evaluer les interventions pédagogiques conduites
- Conduire les actions de formation
- Concevoir le projet d'action de la structure
- Prendre en compte les politiques publiques locales dans son action
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action en lien avec l'éducation populaire
- Animer une équipe de travail
- Promouvoir les actions programmées
- Gérer la logistique des programmes d'action
- Animer la démarche qualité
- Evaluer les actions réalisées

- **Description des contenus de formation**

Les contenus de formation qui suivent ont fait l'objet d'un travail nécessairement daté.

Ils peuvent s'adapter à l'évolution du contexte professionnel à l'occasion de chaque habilitation de formation.

Poser le cadre – 406 heures

Module	UC	Objectifs intermédiaires visés	Thématiques et ou objectifs envisagés	Vol. horaire
Certif. UC 1&2	UC 1			7
UC1&2	UC2			
Certif. blanche	UC1			7
UC1&2	UC2			
Certification UC 4	UC4			7
Certif. blanche UC 4	UC4			7
Connaissance du système institutionnel	UC1	OI 115 EC d'agir dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux.	Services déconcentrés Etat (JS) - Services décentralisés (Région - Département)- CAF – Institutions inscrites dans politiques familiales, éducatives et de jeunesse	14
Gestion associative /Paysage du subventionnement français et européen	UC1	OI 113 EC d'inscrire son action dans le cadre des politiques publiques locales. OI 132 EC d'élaborer un budget prévisionnel. OI 133 EC de négocier avec sa hiérarchie les financements d'un projet d'action.	Comptabilité associative - Subventionnement public et privé - Appels à projet JEP - FONJEP - FDVA 1 et 2 - Financements de la CAF	35
Politiques éducatives et de jeunesse	UC1	OI 113 EC d'inscrire son action dans le cadre des politiques publiques locales.	Approche historique associée aux enjeux de la jeunesse et de l'éducation en France- Etudier quelques modèles dans différents pays (Europe - Asie - Amérique - Afrique), etc.	7
Accompagnement collectif et individuel à l'écrit	TRANS UC1&2	Désacraliser l'écrit par les jeux d'écriture, des ateliers diversifiés. Accompagner individuellement les stagiaires à rédiger leur dossier, en dépassant d'éventuels blocages identifiés au préalable.	Ateliers d'écriture créative - Ecrits professionnels (demandes de subvention - courriers officiels - communication interne) – Accompagnement à l'écriture de projets	42

Analyse de la pratique	TRANS UC1&2	Travail de réflexivité destiné à créer du lien entre formation et alternance.	Méthode AAP	14
Bilan de formation	TRANS UC1&2	Obtenir l'évaluation finale des stagiaires sur la formation et ses composantes, sur l'établissement. Mettre en place un dernier temps d'échanges collectif, de cohésion.	Méthode participative pour établir un bilan qualitatif. Activités en groupe. Repas...	7
Méthodologie de projet (diagnostic-conception-mise en œuvre logistique - communication - évaluation)	UC2	<p>OI 112 EC de participer à des diagnostics sur un territoire. OI 12 EC de formaliser les éléments d'un projet d'action</p> <p>OI 121 EC d'impliquer les bénévoles dans la conception.</p> <p>OI 122 EC de définir les objectifs d'un projet d'action.</p> <p>OI 123 EC de proposer les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics.</p> <p>OI 124 EC d'organiser la mise en œuvre de démarches participatives.</p> <p>OI 125 EC de concevoir des démarches d'évaluation.</p> <p>OI 13 EC de définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action</p> <p>OI 131 EC de composer une équipe d'intervenants.</p> <p>OI 132 EC d'élaborer un budget prévisionnel.</p> <p>OI 133 EC de négocier avec sa hiérarchie les financements d'un projet d'action.</p> <p>OI 134 EC de prendre en compte l'impact de son action sur l'environnement professionnel. OI 24 EC d'animer la démarche qualité</p> <p>OI 241 EC de veiller au respect des procédures de travail.</p> <p>OI 242 EC d'adapter le programme d'action en cas de nécessité.</p> <p>OI 243 EC d'effectuer le bilan des actions réalisées.</p> <p>OI 21 EC d'animer une équipe de travail</p> <p>OI 211 EC de participer au recrutement de l'équipe.</p> <p>OI 212 EC d'animer les réunions au sein de l'organisation.</p> <p>OI 213 EC de mettre en œuvre les procédures de travail.</p> <p>OI 214 EC de participer aux actions de tutorat dans l'organisation.</p> <p>OI 215 EC de faciliter les démarches participatives au sein de l'organisation.</p> <p>OI 216 EC d'accompagner le développement des membres de l'équipe.</p>	Diagnostic-Conception- Organisation - Mise en œuvre logistique-Partenariat-Communication - Evaluation	98

Penser et agir dans la complexité	UC4	<p>OI 41 EC de mobiliser des ressources techniques propres au champ d'activité</p> <p>OI 411 EC d'évaluer les risques objectifs liés aux pratiques dans le champ d'activité.</p> <p>OI 412 EC d'évaluer ses propres capacités techniques à intervenir dans le champ d'activité.</p> <p>OI 413 EC d'explicitier les différents éléments des interventions techniques réalisées.</p> <p>OI 42 EC de réaliser les gestes professionnels relatifs au champ d'activité</p> <p>OI 421 EC d'adapter les activités aux potentiels des publics.</p> <p>OI 422 EC d'anticiper les risques potentiels pour le pratiquant.</p> <p>OI 423 EC de maîtriser le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident.</p> <p>OI 43 EC d'anticiper les risques juridiques et techniques dans le champ d'activité</p> <p>OI 431 EC de respecter les normes réglementaires dans la mise en œuvre de son animation.</p> <p>OI 432 EC de respecter les normes techniques dans la mise en œuvre de son animation.</p> <p>OI 433 EC de prévenir les comportements à risque.</p>	Développer son esprit critique - Entraînement Mental - Pensée complexe d'Edgar Morin	28
Positionnement	TRANS UC1&2	Préciser le projet professionnel, les acquis et besoins en formation, poser le cadre de la formation	Temps de dynamisation collective - d'interconnaissance - présentation détaillée de la formation et de son fonctionnement - entretiens collectifs et individuels - activités en pleine nature type rando/balade sur le territoire	21
Méthode HACCP	UC4	<p>OI 431 EC de respecter les normes réglementaires dans la mise en œuvre de son animation.</p> <p>OI 41 EC de mobiliser des ressources techniques propres au champ d'activité</p> <p>OI 411 EC d'évaluer les risques objectifs liés aux pratiques dans le champ d'activité.</p>	Une journée de formation sur la méthode HACCP - restauration collective (complément restau collective en plein air)	7

		<p>OI 412 EC d'évaluer ses propres capacités techniques à intervenir dans le champ d'activité.</p> <p>OI 413 EC d'explicitier les différents éléments des interventions techniques réalisées.</p>		
Initiation au droit du travail	UC4	<p>OI 431 EC de respecter les normes réglementaires dans la mise en œuvre de son animation. OI 331 EC de veiller au respect de l'intégrité physique et morale des individus dont il a la charge. OI 41 EC de mobiliser des ressources techniques propres au champ d'activité</p> <p>OI 411 EC d'évaluer les risques objectifs liés aux pratiques dans le champ d'activité.</p> <p>OI 412 EC d'évaluer ses propres capacités techniques à intervenir dans le champ d'activité.</p> <p>OI 413 EC d'explicitier les différents éléments des interventions techniques réalisées.</p>	Droit des salariés - Contrats de travail - Convention collective de l'animation + autres conventions	21
Protection de l'environnement	UC4	<p>OI 431 EC de respecter les normes réglementaires dans la mise en œuvre de son animation. OI 331 EC de veiller au respect de l'intégrité physique et morale des individus dont il a la charge. OI 41 EC de mobiliser des ressources techniques propres au champ d'activité</p> <p>OI 411 EC d'évaluer les risques objectifs liés aux pratiques dans le champ d'activité.</p> <p>OI 412 EC d'évaluer ses propres capacités techniques à intervenir dans le champ d'activité.</p> <p>OI 413 EC d'explicitier les différents éléments des interventions techniques réalisées.</p>	Cadre institutionnel relatif à la protection de l'environnement. Comprendre l'écosystème dans lequel on peut agir en tant que coordonnateur de projets.	14
Protection des mineurs/de l'enfance (réglementation - Responsabilité civile et pénale)	UC4	<p>OI 431 EC de respecter les normes réglementaires dans la mise en œuvre de son animation. OI 331 EC de veiller au respect de l'intégrité physique et morale des individus dont il a la charge. OI 41 EC de mobiliser des ressources techniques propres au champ d'activité</p> <p>OI 411 EC d'évaluer les risques objectifs liés aux pratiques dans le champ d'activité.</p> <p>OI 412 EC d'évaluer ses propres capacités techniques à intervenir dans le champ d'activité.</p> <p>OI 413 EC d'explicitier les différents éléments des interventions techniques réalisées.</p>	Règlement ACM - Responsabilité civile et pénale - Protection de l'enfance - Études de cas - Traitement des informations préoccupantes.	14

Analyse des publics	UC1	OI 114 EC de prendre en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés.	Les publics mineurs - les publics précaires - les publics âgés - les publics migrants, les publics dits spécifiques.	35
Connaissance du champ associatif et de l'ESS	UC1	OI 115 EC d'agir dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux.	Fonctionnement des associations - Paysage associatif national JEP et ESS - CRAJEP/CNAJEP	21

Faire sens – 105 heures

Module	UC		Thématiques globales et objectif	H.
Participation et Dynamiques d'engagement	UC1	OI 121 EC d'impliquer les bénévoles dans la conception.	Apports sociologiques - témoignages de professionnels - Associer les jeunes au CA, aux actions et projets de structure. Interventions de différents partenaires d'AJIR : FACS - collectif Pétale 07 - CD07 - CERMOSEM	14
Jeunesse(s) en ruralité	UC1	OI 114 EC de prendre en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés.	Apports sociologiques sur les jeunesses en France et en Europe - Jeunesse rurale à partir des productions universitaires issues du Programme AJIR.	7
Lutter contre toutes formes de discriminations	Trans UC1&2	OI 111 EC d'inscrire son action dans le cadre des orientations et des valeurs dans une perspective éducative. OI 314 EC d'inscrire son action dans une démarche d'éducation populaire.	Discriminations par le genre - lutte contre le racisme, le validisme, les dominations de classe. Cadre réglementaire et applications pratiques en milieu pro (prévention, sanction)	14
Questions environnementales (théorie et enjeux)	Trans UC1&2	Entrée en matière permettant de marquer la coloration du diplôme	Comprendre les enjeux climatiques globaux, territoriaux, les ODD, de manière généraliste puis plus pratique pour s'inscrire dans une pratique proactive.	14
Travailler à partir des ODD	UC1	OI 111 EC d'inscrire son action dans le cadre des orientations et des valeurs dans une perspective éducative.	Inscrire les ODD dans le fonctionnement quotidien des structures. Vie quot'	7

Fondements historiques et perspectives de l'EP	UC4	OI 111 EC d'inscrire son action dans le cadre des orientations et des valeurs dans une perspective éducative. OI 314 EC d'inscrire son action dans une démarche d'éducation populaire.	L'Education Populaire, c'est quoi ? C'est quand ? C'est où ? Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Comment la mettre en œuvre ?	14
Valeurs de la République et Laïcité	UC4	Thématique prévue par les textes	Fondements historiques – Cas pratiques – Jeux de rôles	14
Pratiques émancipatrices	UC3	OI 111 EC d'inscrire son action dans le cadre des orientations et des valeurs dans une perspective éducative. OI 314 EC d'inscrire son action dans une démarche d'éducation populaire.	Démarche d'émancipation inspirée des travaux de Paulo Freire - Travailler à partir du récit expérientiel de chacun - Démarche de croisement des savoirs/croisement des pouvoirs. Pédagogies nouvelles, etc.	21

Donner vie – 259 heures

Module	UC	O.I. visés	Thématiques globales et objectifs envisagés	H.
Certification UC 3	UC3			7
Certification blanche UC3	UC3			7
Animer un réseau	UC3	OI 311 EC de concevoir des démarches éducatives. OI 312 EC d'inscrire son animation dans le cadre des objectifs de l'organisation. OI 313 EC de prendre en compte les différentes approches au sein d'une équipe pluridisciplinaire. OI 314 EC d'inscrire son action dans une démarche d'éducation populaire.	Animation de réseau partenarial (réussites échecs, enseignements) Faire intervenir différents partenaires d'AJIR : FACS - collectif Pétale 07 - CD07 - CERMOSEM	56
Outils d'intelligence collective	UC3	OI 32 EC de conduire des interventions pédagogiques au moyen d'un support d'activité pour lequel il est compétent OI 321 EC de conduire des apprentissages techniques dans le support d'activité pour lequel il est compétent. OI 322 EC de conduire des animations visant l'émancipation des groupes et des individus.	Méthodes et outils participatifs destinés à mener un projet collectif - outils d'aide à la décision - Design Thinking	21

Outils numériques participatifs/interactifs	UC3	OI 32 EC de conduire des interventions pédagogiques au moyen d'un support d'activité pour lequel il est compétent OI 321 EC de conduire des apprentissages techniques dans le support d'activité pour lequel il est compétent. OI 322 EC de conduire des animations visant l'émancipation des groupes et des individus.	Logiciels collaboratifs - Travaux de groupes	7
Dynamiques de groupe	UC3	OI 33 EC d'encadrer un groupe dans le cadre de ses interventions pédagogiques OI 331 EC de veiller au respect de l'intégrité physique et morale des individus dont il a la charge. OI 332 EC de gérer la dynamique du groupe.	Comprendre les mécanismes qui régissent la dynamique des organisations collectives.	21
Eduquer par les sports de pleine nature	UC3	OI 111 EC d'inscrire son action dans le cadre des orientations et des valeurs dans une perspective éducative. OI 31 EC de définir les cadres de ses interventions pédagogiques OI 311 EC de concevoir des démarches éducatives. OI 312 EC d'inscrire son animation dans le cadre des objectifs de l'organisation.	Les sports de nature comme vecteurs de message éducatif (escalade) + temps de pratique (initiation) en falaise + retour d'expérience d'un ancien DEJEPS Escalade sur projet avec CS. Intervention Aziz sur valeurs éducatives des sports de nature. Réflexion sur la possibilité d'intégrer les sports de nature dans le projet de structure/projet éducatif, etc.	35
Sortir pour expérimenter	UC3	OI 111 EC d'inscrire son action dans le cadre des orientations et des valeurs dans une perspective éducative. OI 31 EC de définir les cadres de ses interventions pédagogiques OI 311 EC de concevoir des démarches éducatives. OI 312 EC d'inscrire son animation dans le cadre des objectifs de l'organisation. OI 313 EC de prendre en compte les différentes approches au sein d'une équipe pluridisciplinaire. OI 314 EC d'inscrire son action dans une démarche d'éducation populaire.	Comprendre la portée de l'éducation dehors, en lien avec l'EEDD. Se projeter en marchant, en vivant une expérience dehors. Diagnostiquer l'environnement, le territoire par l'observation directe.	49
Créer, animer et évaluer un module de formation	UC3	OI 35 EC de conduire des actions de formation OI 351 EC d'élaborer des scénarios pédagogiques. OI 352 EC de préparer les supports de ses interventions.	Analyse des besoins des publics en formation - Définir des objectifs, les contenus, les méthodes - Préparer l'action de formation - Animer en favorisant la	35

			participation et l'implication - Dispositif d'évaluation de la formation -	
Dynamique de formation (supports oraux, écrits, numériques, jeux)	UC3	OI 35 EC de conduire des actions de formation OI 351 EC d'élaborer des scénarios pédagogiques. OI 352 EC de préparer les supports de ses interventions.	Prise de parole en public et/ou communication interpersonnelle - Jeux de dynamisation du groupe - supports visuels interactifs - Supports de formation numériques (Beedeez - Kahoot - jeux...)	21

Répartition horaire par UC

UC1	147
UC2	105
UC3	280
UC4	126
TRANS (UC1&2)	112
TOTAL	770

3. Les épreuves certificatives :

Trois certifications distinctes sont prévues, l'une associant naturellement les UC 1 et UC2 dans le cadre de la conception et mise en œuvre d'un projet en structure, puis l'UC 4 certifiant la capacité du candidat à se situer dans l'écosystème de son environnement professionnel, sur les aspects réglementaires, institutionnels, techniques. et enfin l'UC 3 visant à vérifier les compétences d'animation de groupe, en s'inspirant du projet des UC 1 et 2 mis en place.

Les UC 1 et 2 Conception d'un projet d'action et coordination de sa mise en œuvre.

Ces UC seront certifiées conjointement, via la réalisation d'un projet en structure cohérente et en lien avec les réalités et les acteurs du territoire.

Le candidat rédigera un **dossier de 20 pages maximum, hors annexes**, faisant apparaître un diagnostic méthodique et approfondi du contexte d'action, les objectifs du projet, la description et le déroulé du projet, la démarche partenariale, l'évaluation du projet, les résultats et perspectives de l'action menée

Il présentera ensuite **une soutenance à l'oral** d'une durée totale d'une heure (20 minutes d'exposé + 40 minutes d'échange maximum), face un jury composé de professionnels / experts du secteur de l'animation socio-éducative et culturelle et dans la mesure du possible d'un membre du jury régional DEJEPS ASEC DPTR Auvergne-Rhône-Alpes.

UC 3 : La séquence d'animation pédagogique.

Deux voies sont possibles :

- l'animation d'un temps de réunion (concertation, groupe de travail interne à la structure, réunion partenariale, institutionnelle, etc.)
- l'animation d'un temps de formation d'un public pré-identifié.

En premier lieu, le candidat rédigera un **dossier écrit de 10 pages maximum**, faisant apparaître a minima la description et analyse du contexte de l'intervention (territoire, structure, public, analyse des besoins), les objectifs de l'intervention, les modalités matérielles, les méthodes d'animation de la séquence, le déroulé, le dispositif d'évaluation envisagé.

Dans un second temps, **la séquence pédagogique** se déroulera sur le site d'alternance du ou de la candidate, en présence du public support, ainsi que d'un binôme d'évaluateurs désignés par l'organisme de formation.

Elle se déroulera comme suit :

- 15 minutes de présentation du projet et de la séance animée
- 1 heure 30 minutes d'animation de séquence pédagogique
- 40 minutes d'entretien maximum avec le jury, comprenant un bilan et une évaluation de la séquence par le candidat (10 minutes), suivi d'un échange de 30 minutes visant à approfondir certains points du dossier et de la séquence.

UC4 : Animer en sécurité dans le champ d'activité.

L'épreuve est construite comme suit :

- Le candidat rédige un document de 15 pages maximum, hors annexes explicitant et analysant sa fonction de coordinateur.trice au sein de sa structure :
 - o Les missions, le rôle et la posture du coordonnateur en structure
 - o L'analyse globale de son environnement de travail
 - o L'étude d'une problématique à résoudre dans la structure d'alternance, faisant apparaître des contraintes réglementaires, techniques, voire une analyse des risques (exemple : accessibilité du centre, accueil des – de 6 ans, le partage des locaux, la restauration, changement de fonctionnement de l'équipe).
 - o Les pistes de solution proposées qui tiennent compte de ces problématiques et de son rôle de coordonnateur dans la mise en œuvre.
- Un entretien oral de 60 minutes, dont 20 minutes de présentation orale et 40 minutes d'échange maximum avec les certificateurs. L'épreuve se déroule en présence de deux évaluateurs mandatés par l'organisme de formation.

Le ruban pédagogique doit comporter au moins pour chaque épreuve une session de rattrapage, deux au plus.

4. Les moyens pédagogiques

En raison de son implication déjà ancienne dans les formations, le centre de formation de Vallon Pont d'Arc dispose d'ores et déjà d'un certain nombre de moyens et d'équipements.

4.1. Des ressources communes

Le centre de formation de Vallon Pont d'Arc est spécialisé depuis de nombreuses années dans les formations aux métiers de l'encadrement des activités sportives de pleine nature. Afin de remplir ses missions de formation et d'accueil, le centre dispose de ressources communes qui lui sont propres :

Une capacité d'hébergement et de restauration (en gestion autonome) de 80 places avec un restaurant, un foyer de vie, de nombreux locaux de stockage du matériel avec équipements, une salle de musculation.

Des salles de cours d'une capacité de 15 à 40 places toutes équipées de vidéoprojecteurs fixes et d'un accès wifi.

Un parc clos de 3,5 ha. situé au bord de la rivière Ardèche à 1 km du centre de Vallon Pont d'Arc. Un gardien en assure la surveillance.

Des véhicules (4) de transport collectif ainsi que plusieurs véhicules légers permettent le transport des stagiaires et des publics d'application pédagogique.

En outre, l'implantation du site lui offre une proximité intéressante avec les sites naturels de pratique dont certains ont été aménagés spécifiquement.

Cette position de proximité avec des espaces naturels sensibles confère à l'établissement une relation privilégiée avec les acteurs en charge de la protection environnementale (ex. Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche) dont les agents interviennent fréquemment dans les cursus de formation afin de sensibiliser les stagiaires aux enjeux environnementaux et à l'impact des pratiques sportives de pleine nature sur les milieux.

4.2. Des outils de communication et de partage numérique

Le CREPS Auvergne Rhône-Alpes possède une plateforme d'échanges et de Formation Ouverte à Distance (FOAD). Ce mode de formation répond à plusieurs objectifs :

L'interactivité par l'appropriation du dispositif par les stagiaires tout au long de la formation.

La personnalisation des rythmes de formation qui permet une individualisation complète des contenus de formation aux capacités du stagiaire.

L'efficacité du suivi pédagogique grâce à un système d'échanges permanents à distance entre le formateur et le stagiaire, notamment au travers d'évaluation et de retours.

La facilité des échanges permettant des réponses ciblées et appropriées.

Le suivi des parcours de formation et une adaptation aux conditions particulières de la formation et aux événements jalonnant le parcours du stagiaire.

Le transfert rapide vers des ressources en relation avec les contenus de formation.

Dans le cadre de la formation du DE JEPS, les stagiaires pourront mutualiser leurs connaissances, échanger avec les formateurs et, le cas échéant (à définir lors du positionnement), suivre à distance tout ou partie de certains modules des UC1 et UC2. En outre, la plateforme permettra de porter rapidement à la connaissance de l'ensemble des stagiaires toutes les informations nécessaires au bon déroulement de leur formation tant en centre qu'en structure d'accueil.

4.3. Alternance de méthodes pédagogiques

Les approches pédagogiques sont diversifiées :

- Cours en salle
- TP/TD en sous-groupes, sur site ou en extérieur
- Travail personnel de préparation, de recherche, de production

5. Les intervenants de la formation et leur(s) qualification(s)

Nom	Prénom	Organisme	Diplômes	Qualification / Statut
PICARD	Angélique	CREPS AURA VPA	Master 2 Recherche Didactique des langues – Master Sciences du Langage – DAEFLE – Maîtrise LEA	CEPJ – Coordinatrice DEJEPS Animation – Formatrice Jeunesse
COINTREL	Alain	CREPS AURA VPA	Formateur pour adultes – DE Plongée	Coordonnateur UC1 et 2
PEYRONEL	Olivier	Syndicat des Gorges de l'Ardèche	DEJEPS Accompagnateur Moyenne Montagne – BTA Gestion forestière	Garde animateur de la Réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche
SOURBIER	Yann	Le Mât 07	DEFA – Master 2 Développement et Expertise de l'ESS	Directeur du Centre de formation du Mât 07
BRUNERIE	Alain	CS Revivre	DEFA – BEES VTT	Directeur de centre social - Retraité
BERTRAND	Nadia	Comédienne Indépendante	Diplôme d'Etat Enseignement théâtral	Formatrice en activité théâtrale
LE NUZ	Isabelle	AMESUD	Ingénieur en Agronomie tropicale et en Horticulture	Responsable du Pôle ressources ESS Ardèche méridionale AMESUD
COUGOUILLES	Cécile	AMESUD	Master 1 Coordination de programmes de développement local/international	Coordinatrice projet jeunesse et citoyenneté AMESUD
HAEFFLINGER	Anne	AMESUD	Master 2 RH – Droits des Victimes – DEA Sciences Po	Formatrice – Chargée de mission ESS
GIBERT	Clara	AMESUD	Master 2 Pro Gestion Sociale de l'Environnement, valorisation des Ressources Territoriales	Formatrice et conseillère en création-développement d'activités – Chargée de mission jeunesse et citoyenneté
CONSTANT	Pauline	AMESUD	Master 2 Pro Conception de projets, Environnement et Territoires	Formatrice et conseillère en création-développement d'activités
DELTHEL	Lorraine	FRAPNA 07	Licence professionnelle GENL - Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	Chargée de mission concertation sports de nature et environnement
ROCHE	Mélodie	CERMOSEM	Master 2 Géographie et cartographie	Ingénieure d'Etude Campus Rural – PIA Jeunesse AJIR
CHANVILLARD	Isabelle	Mairie de Livron/Drôme	DEJEPS ASEC DPTR	Responsable du Service Education

creps-rhonealpes.sports.gouv.fr



CREPS Auvergne-Rhône-Alpes
— Vallon-Pont-d'Arc
 Siège administratif
 Passage de la Première Armée - BP 38
 07150 Vallon-Pont-d'Arc
Tél. 04 75 88 15 10

CREPS Auvergne-Rhône-Alpes
— Voiron
 Campus de la Brunerie
 Bâtiment Inolab Formation
 38500 Voiron
Tél. 04 76 35 67 25